



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
20 rue des Docteurs Dumas
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix
délibérantes :

4

Conseillers représentés :

9

Total votants :

53

DÉLIBÉRATION

N° 20180215-08

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FÉVRIER 2018 à 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 8 février 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 février 2018 à 19h00, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON
Jeannine SUAREZ à Marc DELPOSEN
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET
Jean François DELAIRE à Olivier CHAMBON

Conseiller.e.s absent.e.s : Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Philippe CAYRE, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON.

Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes : Séverine CHAPUIS, Christine PETRUCCI, Arlette RELIER, Sylvie CHAUNY.

Secrétaire de séance : Benoît GENEIX

**ACTE DE TRANSFERT DES BIENS IMMOBILIERS POUR
LA BOULANGERIE / ÉPICERIE A CELLES SUR DUROLLE**

Rapporteur : Abdelhraman MEFTAH, Vice-Président



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne

20 rue des Docteurs Dumas
63300 THIERS

04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°2015-139 de la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise du 19 octobre 2015 définissant la création d'un équipement commercial en centre-bourg de Celles sur Durolle comme étant d'intérêt communautaire et approuvant le projet d'épicerie boulangerie ;
Vu la délibération n° 2016-113 de la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise du 06 septembre 2016 approuvant l'acquisition à la commune de Celles des parcelles concernées par la construction de l'équipement commercial.

Le rapporteur expose au conseil l'objet de la délibération :

Dans le cadre de la construction de l'épicerie boulangerie du bourg de Celles sur Durolle, les biens immobiliers constituant l'équipement commercial proviennent de l'ancienne Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise. Afin que la nouvelle Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, issue de la fusion des anciens EPCI, puisse louer le bien, il est nécessaire d'établir un acte de transfert entre l'ancienne Communauté de Communes et Thiers Dore et Montagne.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer l'acte de transfert de biens immobiliers entre l'ancienne Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise et la nouvelle Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 44	Représentés : 9	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53	Pour : 53	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

